

# Dossier de presse



## Présentation du Projet d'établissement du Centre Hospitalier de Valenciennes



# → Le Projet d'établissement du Centre Hospitalier de Valenciennes

Le Projet d'établissement est l'acte politique majeur du Centre Hospitalier de Valenciennes. Il fixe les axes de développement et les objectifs généraux de l'établissement à cinq ans afin d'adapter l'offre de soins aux besoins de la population prise en charge en termes quantitatifs et qualitatifs. Il comprend différents volets.

### ○ **Le Projet médical : sept axes pour affirmer le modèle valenciennois**

Le Projet médical est la pierre angulaire du Projet d'établissement, il définit la stratégie médicale de l'établissement et précise les mesures qui doivent être prises en application des dispositions du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens.

Les grands thèmes en sont :

- La Santé mentale, dont l'axe principal est la relocalisation sur le site principal,
- Le Grand âge pour garantir la fluidité et la qualité du parcours de soins,
- Le Projet médical en Médecine qui s'appuiera sur un parcours coordonné de soins,
- La Cancérologie qui répondra aux besoins de la population en termes de diagnostic précoce et de rapidité de prise en charge intégrant toutes les potentialités du plateau technique de l'établissement et de la Communauté Hospitalière de Territoire (CHT),
- Le développement des activités chirurgicales dans toutes les spécialités,
- La Pédiatrie en développant un parcours de soins pédiatrique et en consolidant les surspécialités,
- Les services de prestations :
  - o La Pharmacie continuera la dispensation automatique du médicament et sera un acteur au niveau régional (groupement d'achats...)
  - o La Biologie poursuivra le développement d'une politique de biologie de territoire
  - o L'Imagerie jouera la carte de l'hyperspécialisation dans le territoire, et développera l'approche de la télé expertise et renforcera la capacité en Radiologie interventionnelle
- L'axe Urgences est un thème structurant du Projet médical,
- La performance et l'efficacité,
- La qualité de service, certification, hygiène, sécurité et gestion des risques,
- NTIC : Télémédecine, Systèmes d'information et outils de pilotage,
- La recherche et la formation.

### ○ **Le Projet de soins : un socle de valeurs et de principes partagés**

Le Projet de soins formalise les orientations et objectifs de soins pour les professionnels soignants des pôles d'activité de l'établissement.

Ses axes stratégiques sont :

- Placer l'utilisateur au cœur du dispositif de soins comme un réel acteur de sa prise en charge,
- Accompagner les professionnels pour développer les compétences et les expertises,
- Travailler sur la formation, la recherche, l'innovation par les pratiques avancées et l'évolution de coopérations vers de nouveaux métiers,
- Organiser et personnaliser le parcours de soins dans une logique de pertinence des interventions coordonnées.

# ➔ Le Projet d'établissement du Centre Hospitalier de Valenciennes

## ○ **Le Projet qualité : une démarche participative au service du meilleur niveau d'accueil, de la qualité et de la sécurité des soins**

Le Projet qualité s'appuie sur une démarche participative et reconnue, avec la mise en place de démarches qualité structurées dans les services et dans les pôles.

Il s'appuiera sur la méthodologie de la certification HAS 2014, basée sur la notion de patients traceurs, permettant d'assurer cohérence et continuité du parcours de soins.

Les six thèmes prioritaires du projet :

- Le circuit du médicament
- La tenue du dossier patient
- La bientraitance
- Le risque infectieux
- Le bon usage des anti-infectieux
- Le suivi des actes invasifs

## ○ **Le Projet managérial : une culture d'établissement au service du territoire, du citoyen et du patient**

Le Projet managérial a pour objectif d'organiser et de coordonner les différentes perspectives d'évolution du CHV principalement décrites dans le Projet médical.

Il se construit sous l'angle de trois objectifs :

- un environnement territorial : adapter l'offre de soins à la population du territoire en s'appuyant sur les coopérations,
- une démarche citoyenne : création d'une fonction "marketing hospitalier", adhésion au concept de "développement durable", renforcement de la fonction "gestion des risques",
- une pratique de décentralisation de la gestion par pôle qui se doit d'être poursuivie.

Ces trois perspectives recouvrent un même but : la prise en charge du patient au mieux des ressources affectées en toute cohérence avec ses droits.

## ○ **Le Projet économique et financier : dégager une capacité d'autofinancement pour assurer la mise en œuvre du Projet d'établissement**

- Garantir le remboursement annuel de la dette en capital,
- Permettre un flux d'autofinancement annuel pour des investissements courants,
- Constituer des provisionnements suffisants pour faire face aux engagements de l'établissement vis-à-vis des tiers (compte épargne temps, créances irrécouvrables),
- Gel de tout nouveau recours à l'emprunt sur la période 2013-2017.

# → Le Projet d'établissement du Centre Hospitalier de Valenciennes

## ○ Le Projet social du personnel non médical : vers une politique de développement social autour d'objectifs communs

- Amélioration des conditions de travail et prévention des risques professionnels
- Amélioration du dialogue social
- Amélioration de la communication interne
- Poursuite de la décentralisation
- Développement des compétences

Le projet social se déclinera de manière concertée et pluridisciplinaire.

## ○ Le Projet social du personnel médical : vers une politique attractive pour attirer et fidéliser le personnel médical

- Améliorer les conditions d'accueil des Internes et Etudiants
- Mettre en place une GPMC médicale
- Formaliser les organisations de travail
- Mettre en place le Développement Professionnel Continu (DPC)
- Rendre la politique de rémunération du personnel médical attractive et lisible
- Structurer la recherche clinique
- Sensibiliser le personnel médical aux risques psychosociaux
- Développer la gestion territoriale des ressources médicales
- Décentraliser la gestion des ressources médicales au niveau des Pôles

## ○ Le Projet du système d'information : pour le soin au service de la fluidité du parcours patient

Le Projet du système d'information, centré en tout premier lieu sur le patient et son parcours de soins, se voit naturellement amené à intégrer le monde de la santé dans son ensemble en incluant tous les acteurs, aussi divers soient-ils.

Le projet est donc imprégné d'une volonté d'intégration, de transversalité, de partage et de collaboration, mais sans jamais mettre en péril la fluidité du parcours du patient et tout en gardant à l'esprit l'objectif que l'ensemble des moyens mis en œuvre et leurs multiples interactions, restent transparents pour le patient durant sa prise en charge.

# → Le Projet d'établissement du Centre Hospitalier de Valenciennes

Projet d'établissement

## ○ Le Projet immobilier : vers un pôle de santé publique qui intègre une vision de l'organisation de l'espace public au sein du CHV

Le Projet immobilier a pour objet essentiel de permettre la mise en œuvre des nouvelles orientations médicales et organisationnelles de l'établissement en adaptant ou créant le foncier nécessaire (bâtiments, locaux, voiries...). Il s'inscrit dans la continuité du précédent projet, c'est-à-dire le regroupement sur un seul site de la majorité des activités.

De plus, Il intègre une réflexion sur la dynamisation des biens immobiliers du CHV.



CENTRE HOSPITALIER  
DE VALENCIENNES

## **CENTRE HOSPITALIER DE VALENCIENNES**

Contact : **DÉLÉGATION À LA COMMUNICATION**

**Magali FILLETTE**, Responsable de la Communication

E-Mail : [fillette-m@ch-valenciennes.fr](mailto:fillette-m@ch-valenciennes.fr)

**Olivier CRETEL**, Chargé de Communication

E-Mail : [cretel-o@ch-valenciennes.fr](mailto:cretel-o@ch-valenciennes.fr)

Téléphone : 03-27-14-50-83 - Télécopie : 03.27.14.36.57